



Québec, le 14 août 2019

Monsieur Conrad Lebrun
Ville de Lac-Mégantic
5527, rue Frontenac, bureau 200
Lac-Mégantic (Québec) G6B 1H6
conrad.lebrun@ville.lac-megantic.qc.ca

**Objet : Projet de réalisation d'une voie ferroviaire contournant le centre-ville de
Lac-Mégantic par la Ville de Lac-Mégantic**

Monsieur Lebrun,

La commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier, vous soumet les questions suivantes :

Question 1

Concernant la variante 2C, veuillez fournir les informations suivantes :

- a. Superficies (ha) des acquisitions de terrains requises ;
- b. Superficies (ha) des pertes de milieux humides ;
- c. Superficies (ha) des pertes de terres agricoles protégées.

Question 2

La figure 8.2 de l'annexe 2 de l'étude sur les risques technologiques (PR5.5) illustre les contours du risque individuel associés à la voie de contournement proposée (variante 2).

- Veuillez fournir les contours du risque individuel associés au tracé de la variante 2C.

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le **19 août** prochain, compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Afin de faciliter le suivi et le repérage de l'information, bien vouloir reprendre le libellé de chaque question avant d'y ajouter votre réponse.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agrèer, Monsieur Lebrun, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Annie Cartier
Coordonnatrice du secrétariat de la commission

